

portant validation du devis de la société ITRON pour l'acquisition de compteurs d'eau

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;

Vu la proposition de la société ITRON pour l'acquisition de compteurs d'eau ;

Considérant le besoin du service de l'eau pour les changements de compteur d'eau ;

DECIDE :

- De valider le devis de la société ITRON pour l'acquisition de compteurs d'eau, d'un montant de 6 953.00 € HT.